

## Communiqué de presse

---

### La situation économique reste inquiétante

Le conseil d'administration de la Fedil s'est réuni en date du 26 juin dernier sous la présidence de Robert Dennewald.

Lors de cette réunion, le conseil a procédé à une analyse des résultats des élections législatives et européennes. Dans ce contexte, le conseil souligne que le combat de la crise actuelle doit figurer en tête du programme du prochain gouvernement de coalition. De l'avis de la Fedil, des réformes structurelles sont inévitables, que ce soit dans les domaines du financement à long terme de l'assurance pension, du marché du travail ou encore de la fiscalité des entreprises.

Le conseil d'administration de la Fedil a procédé à une analyse de la situation conjoncturelle récente. Dans ce contexte, il constate que la situation économique continue à se dégrader et qu'elle touche des secteurs jusqu'à présent plutôt épargnés, comme celui des services aux entreprises. Selon les premières estimations du STATEC, la production industrielle du premier trimestre 2009 marquerait un recul proche de 25% par rapport à la même période de 2008. De l'avis du conseil d'administration, la situation économique reste donc inquiétante. Toujours dans un contexte d'une conjoncture économique plutôt morose, la plupart des entreprises doivent faire face à une pression de plus en plus forte sur les prix, et ce même dans les domaines peu concernés par la crise.

Le fort ralentissement de la production industrielle n'est pas resté non plus sans impact sur l'évolution de l'efficacité énergétique du secteur industriel. Malgré un certain niveau de consommation fixe d'énergie, le faible taux d'utilisation des capacités de production a fait que l'amélioration de l'efficacité énergétique en 2008 est tombée à 24% par rapport à l'année de référence 1990. Ceci constitue une détérioration par rapport à 2007, où ce taux avait encore atteint 28%. Malgré ce revirement temporaire, les performances en matière d'efficacité énergétique respectent largement l'objectif fixé dans le cadre d'un accord volontaire entre le gouvernement et la Fedil.

Finalement, le conseil a donné son approbation à l'admission des huit nouveaux membres suivants : Action Intérim S.A. (travail temporaire) ; CBL S.A. (génie civil et construction) ; Engineered Packaging Center S.A. (services d'emballage et de conditionnement) ; Etude Kronshagen (avocats) ; LAB Document Vault PSF S.A. (PSF de support) ; Polisi S.A. (isolation projetée) ; PRONewtech S.A. (ingénieurs-conseils en TIC) ; Tontarelli Lux S.A. (fabrication d'articles ménagers en plastique).

Luxembourg, le 30 juin 2009